

par un expert assuré, appelé également contre expert. Celui-ci effectuera pour lui toutes les démarches, jusqu'à la remise à neuf. Les prestations sont facturées au barème syndical des experts d'assurés et lorsque le recours à un contre expert est prévu dans le contrat d'assurance, l'assuré n'a rien à payer.»

Meilleure indemnisation

Parce qu'il vaut mieux prévenir que guérir, Anteac propose des services d'expertise préalable avec une véritable relecture de votre police d'assurance (vous êtes même peut-être trop assuré), une expertise de vos biens tenant compte de la valorisation de ces derniers ainsi que l'hébergement de votre dossier. La cible du cabinet fondé par Dominique Perot est large puisqu'elle s'adresse non seulement aux professionnels tels qu'entreprises, collectivités, syndicats, gérants d'immeubles, collectivités mais aussi aux simples particuliers. De l'analyse des risques à la prévention en passant par la gestion des sinistres, Anteac souhaite devenir un partenaire privilégié de l'assuré. Aussi

prompt à lui éviter les pièges qu'à dénouer pour lui les situations les plus complexes, moyennant une meilleure indemnisation. Dominique Perot dit affectionner l'aspect humain de ce métier où « il faut avoir le sens du contact et de la négociation. L'argent n'est pas la seule motivation dans notre travail, assure-t-il, même les petits dossiers peuvent se révéler payants. Notre travail s'apparente un peu à celui d'un enquêteur. Nous devons rechercher s'il y a des tiers en cause pour la réparation du préjudice. Ensuite, nous négocions avec l'expert de la compagnie d'assurances afin d'obtenir la meilleure réparation possible. Dernièrement à Paris, une dame nous a mandatés pour un dégât des eaux dû à un tiers. Après évaluation du mobilier et négociation, nous sommes arrivés à 35 000 € d'indemnisation, ce qui est bien. Toujours dans la capitale, nous avons eu à chiffrer la perte d'exploitation pour le même genre de sinistre, mais cette fois, dans le showroom d'un magasin. C'est très varié.»

Depuis l'ouverture de son cabinet, Dominique Perot n'a pas encore eu l'occasion de traiter

un seul sinistre incendie... Voilà un domaine dans lequel celui qui fut aussi sapeur-pompier volontaire pendant quatre ans dans le département du Gard, devrait, sans nul doute exceller. En attendant, les deux amis d'enfance se félicitent d'avoir choisi de conjuguer leurs talents au service d'une même cause professionnelle : « C'est un créneau porteur, on ne compte actuellement qu'un seul expert d'assuré sur cinq sinistres. Nous avons de vrais plus : la mise en synergie de plusieurs experts, notre réactivité et l'utilisation des moyens technologiques actuels. » Anteac, c'est aussi un site Internet, entièrement conçu par son fondateur qui a reçu pas moins de « quatre-vingts visites en deux semaines. » Si tout va bien, d'ici deux ans Dominique Perot prévoit la collaboration de deux autres experts et l'embauche de deux secrétaires.

Michelle Leriche-Guéraut

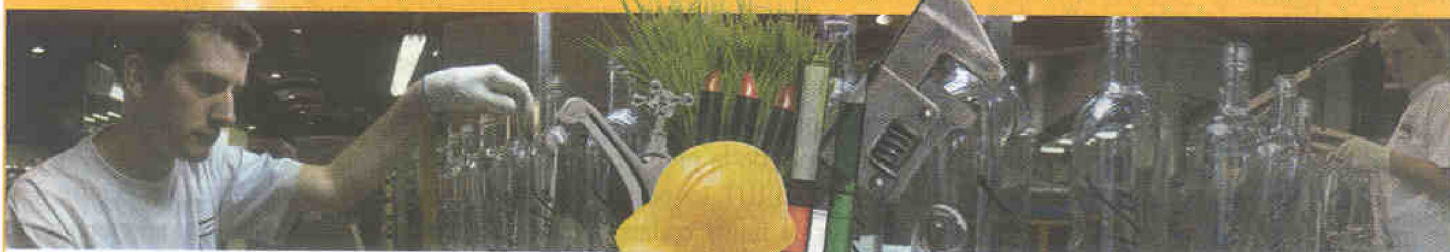
www.anteac.fr



PICARDIE

LA RÉGION

ensemble, réinventons la Picardie



l'industrie picarde se dévoile

**Printemps
de l'industrie
du 17 au 25 mars**



**Accès gratuit :
pensez à réserver !**

N° Vert 0 800 02 60 80

cinéma

visites d'entreprises

patrimoine

concerts

expositions

théâtre

cafés des techniques

www.printemps-industrie.picardie.fr



proxinews.com

l'union

**Courrier
picard**

LA GAZETTE

**L'AISNE
NOUVELLE**

nord
pas-de-calais
picardie

3

